



Paris, le 2 février 2010

Pour répondre à certaines rumeurs, Eric BESSON, Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, confirme avoir contresigné et transmis aujourd'hui au Premier ministre un projet de décret refusant l'acquisition de la nationalité française par un ressortissant étranger marié à une Française, au motif qu'il est apparu, lors de l'enquête réglementaire et de l'entretien préalable, que cette personne imposait à son épouse le port du voile intégral, la privait de la liberté d'aller et venir à visage découvert, et rejetait les principes de laïcité et d'égalité entre homme et femme.

**Contacts presse :**

Conseillère en charge de la communication : Valentine MARY – 01 77 72 61 13  
Attaché de presse : Thomas PERNETTE – 01 77 72 62 22